

MÉRIGNAC

Une centrale photovoltaïque sur le toit du groupe scolaire Édouard-Herriot

La société Solevent va installer, à la fin de l'année, des panneaux photovoltaïques sur l'école, pour produire de l'électricité qui sera revendue aux fournisseurs d'énergie

Nicolas Laplume
gironde@sudouest.fr

La toiture de 1 900 m² du groupe scolaire Édouard-Herriot, à Mérignac, sera bientôt recouverte de panneaux photovoltaïques. La nouvelle centrale devrait être installée entre fin 2024 et l'été 2025, pendant les vacances scolaires. Elle sera exploitée par la société citoyenne et participative Solevent. Cette centrale pourra produire jusqu'à 100 kWc d'électricité, soit l'équivalent de la consommation de 60 logements. La production sera revendue à des fournisseurs d'énergie et réinjectée dans le réseau. L'entreprise bordelaise Solevent a été la seule à déposer sa candidature lors de l'appel à manifestation d'intérêt. Le 12 février dernier, le conseil municipal de Mérignac a voté la signature d'une convention d'occupation temporaire du do-



La nouvelle centrale devrait être installée entre fin 2024 et l'été 2025, pendant les vacances scolaires. MICHÈLE GANET

maine public, pour une durée de trente ans, pour l'installation et la maintenance de la centrale sur le groupe scolaire. En contrepartie de cette occupation privative, la commune percevra un montant de 2,5 % du chiffre d'affaires hors taxes généré par l'exploitation.

D'autres sites identifiés

« Je pense qu'on peut multiplier ces initiatives en direct ou en associant des tiers privés associatifs. C'est une très bonne chose », a souligné Gé-

rard Chausset, adjoint délégué au domaine public. Solevent permet notamment à n'importe quel citoyen d'investir dans les énergies renouvelables en achetant une action à hauteur de 50 euros.

La Ville de Mérignac s'est fixé comme objectif de produire 20 % de l'énergie consommée par les bâtiments publics d'ici 2026. Aujourd'hui, les panneaux photovoltaïques déjà installés sur une douzaine de sites, comme sur le groupe scolaire Rosa-Bonheur ou

la Maison des habitants la Glacière, produisent 9 % de la consommation globale.

Une quinzaine d'autres sites publics ont été identifiés pour produire de l'énergie solaire, comme la Maison des habitants à Beaudésert, le restaurant scolaire des Bosquets, le Relais des solidarités, les écoles Berthelot, Bourran, Jules-Ferry, Jean-Macé, Oscar-Auriac, Peychotte, le gymnase Léo-Lagrange, la crèche Au fil de l'eau ou la salle du Krakatoa.